



CENTRO BRASILEIRO DE
ANÁLISE E PLANEJAMENTO-CEBRAP



Universidade de São Paulo
Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas
Departamento de Sociologia



centro de estudos da metrópole

COLÓQUIO INTERNACIONAL

“NOVAS FORMAS DO TRABALHO
E DO DESEMPREGO:

BRASIL, JAPÃO E FRANÇA NUMA
PERSPECTIVA COMPARADA”

11 e 12 de setembro de 2006

São Paulo, SP

**Trajectoires professionnelles sexuées et
des expériences du chômage au Japon**

Kurumi Sugita

(Antropóloga, Pesquisadora do CNRS no Institut d’Asie Orientale, Lyon, França)

Mesa Redonda 2

As relações de gênero no trabalho e no desemprego

Moderador

Laís Abramo (OIT-Brasil, Brasília)

TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES SEXUEES ET DES EXPERIENCES DU CHOMAGE AU JAPON

Kurumi Sugita¹

L'institution familiale et la division sexuelle du travail sont fortement intégrées dans la construction du marché du travail au Japon. Les revenus de l'homme principal pourvoyeur des ressources assurent la survie du ménage. Beaucoup de femmes quittent le marché à la naissance du premier enfant, et lorsqu'elles y reviennent, elles ne peuvent trouver que de travail à temps partiel sans pouvoir faire valoir leurs expériences passées. La protection sociale est associée à l'activité professionnelle statutaire et régulière du chef de famille, et celle des autres membres de la famille dérive de son droit.

Dans le contexte de l'individualisation du rapport du travail, ce type de construction fondé sur l'unité familiale produit des expériences du chômage exprimant, avec des diversités individuelles, les contradictions entre la transformation en cours du marché du travail, la division sexuelle du travail, et le système de la protection sociale.

En utilisant les résultats des entretiens menés au Japon, cette communication se propose d'illustrer des vécus des chômeurs, hommes et femmes, saisis dans ce contexte

1. Introduction

Depuis une décennie environ, la société japonaise est en train de traverser une période de changement à beaucoup d'égards. En sus des formes d'emploi atypiques héritée de la décennie précédente, on voit se répandre, avec les amendements des lois, les nouvelles formes d'emploi atypiques telles que l'emploi intérimaire. Le taux de chômage a augmenté, touchant de manière très diversifiée les différentes sous-populations.

Le projet du présent article n'est pas de présenter un état de lieu exhaustif de ces transformations. Nous nous proposons de mettre en évidence les trajectoires professionnelles des individus du point de vue de genre et de cycle de vie, et de nous rendre compte des expériences

1. Antropóloga. Pesquisadora do CNRS do Institut d'Asie Orientale/CNRS. Kurumi.Sugita@ens-lsh.fr

subjectives de chômage en relation avec le cadre institutionnel dont nous aurons explicité quelques aspects.

Pour ce faire, nous commençons par une description rapide des activités féminine et masculine en utilisant des indicateurs standardisés². Nous allons ensuite examiner les catégories d'emploi utilisées dans le système statistique japonais, afin de montrer comment elles s'appuient sur la construction sociale des formes d'emploi, et comment les formes d'emploi « typique » et « atypique » ont été formalisées de manière concomitante dans les enquêtes sur l'emploi. Cette section sera suivie de l'analyse des contours du chômage. Nous essayons de construire des indicateurs à partir des résultats publiés des enquêtes sur l'emploi pour jeter la lumière sur les populations qui se trouvent dans la frontière entre le chômage et l'inactivité. Ensuite nous arriverons enfin à l'exploration des expériences subjectives de chômage.

Nous nous appuyons, - en particulier pour la partie concernant le vécu subjectif de chômage -, sur les résultats de nos enquêtes comparatives réalisées dans les trois régions métropolitaines, Paris, Tokyo et São Paulo entre 2000 et 2004³.

2. Les activités féminine et masculine

L'évolution des taux d'activité (Figure 1) montre que les femmes japonaises maintiennent un taux d'activité remarquablement stable⁴. Toutefois, quand on s'intéresse aux catégories qui composent la population active, on constate une évolution très différente entre les deux sexes. Chez les femmes c'est surtout la part de l'aide familiale, qui en 1955 représentait la part la plus importante, qui a diminué radicalement (Tableau 1). La baisse importante de l'aide familiale vient essentiellement du recul du secteur agricole. La relative stabilité de la part féminine dans la population active au Japon provient du moins partiellement, de la compensation de la diminution de l'aide familiale⁵ par l'augmentation de l'emploi salarié, qui était elle-même soutenue par l'expansion de l'emploi à temps partiel (Figure 2) surtout dans le secteur tertiaire. Nous avons ainsi une aperçue de la participation constante des femmes japonaises à la fois dans l'activité économique et dans l'activité domestique non rémunérée.

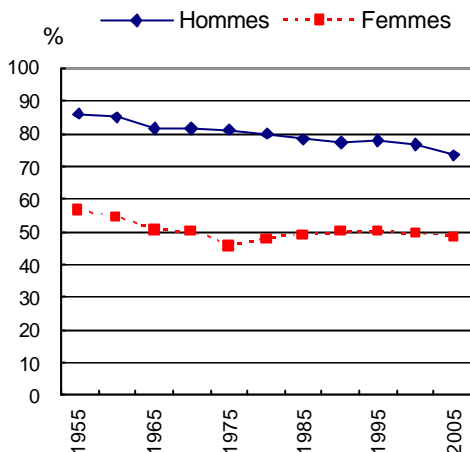
2. Pour l'analyse comparative des activités féminine et masculine entre la France et le Japon, voir Nohara, 1999.

3. Voir Kase et Sugita éd., 2006 pour les détails.

4. Pour les détails, voir Sugita, 2005.

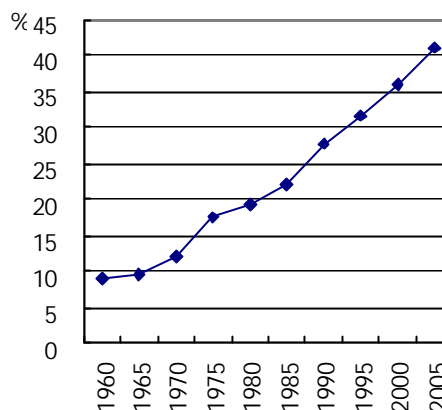
5. Ceci n'est pas le lieu pour approfondir cette question. Toutefois, il serait important de faire remarquer que certains caractéristiques de l'évolution de l'activité féminine au Japon auraient trait à la définition de la population active dans le secteur agricole et notamment dans l'aide familiale.

Figure 1
Evolution des taux d'activité au Japon. 1955-2005



Sources : LFS
Champ : 15 ans et plus

Figure 2
Evolution de l'emploi à temps partiel (moins de 35 heures par semaine). Japon, 1960-2005 (hors agriculture et forêt)



Sources : LFS
Champ : 15 ans et plus

Tableau 1: Evolution de salarisation au Japon. 1955-2005. En %. Taux rapporté sur le total occupé.

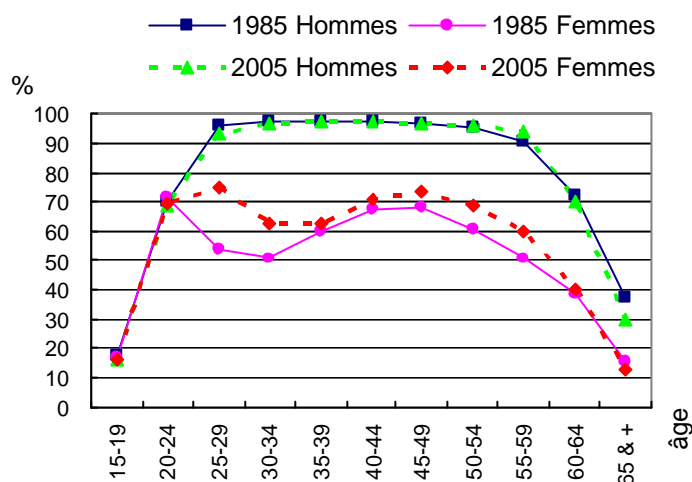
	Hommes			Femmes		
	indépendant	aide familiale	salarié	indépendant	aide familiale	salarié
1955	32	16	52	16	53	31
1965	23	8	69	15	37	49
1975	20	4	76	14	26	60
1985	18	3	79	13	20	67
1995	14	2	84	9	13	78
2005	13	2	85	6	9	85

Sources : LFS
Champ : 15 ans et plus

Afin d'examiner la corrélation entre le cycle de vie et les formes d'emploi, il nous faut idéalement les données longitudinales. Cependant, dans la limite de la disponibilité de ce genre de données, nous aurons recours aux données transversales qui nous fournissent la photographie de la situation d'un moment donné de la population de différentes catégories d'âge. Leur usage pour l'analyse de la dynamique temporelle présente un risque sérieux de fausse lecture quant à

l'effet des générations. Restant conscient de ce risque et des limites, nous proposons néanmoins l'examen de ces données qui nous permettront d'apercevoir les caractéristiques structurelles les plus remarquables de l'organisation de l'emploi dans la société japonaise.

Figure 3: Taux d'activité par âge et sexe. 2005



Sources: LFS

La courbe féminine montre une activité discontinue. Elle se déplace avec le temps vers le haut sauf pour les jeunes et les plus âgées. Ce qui nous intéresse ici, toutefois, est le fait que malgré ce déplacement vers le haut, la courbe féminine demeure caractérisée par une activité discontinue, indiquant pour beaucoup de femmes le choix entre la vie familiale et la vie professionnelle à un moment donné du cycle de vie. Ainsi que nous allons voir plus loin, les différentes formes d'emploi correspondent aux phases du cycle de vie des hommes et des femmes. Toutefois, avant d'avancer plus loin, il faudrait expliciter ces formes d'emploi et leur histoire.

3. Catégories d'emploi

Pour l'analyse des catégories d'emploi utilisées dans le système statistique⁶, nous allons nous référer aux trois enquêtes nationales conduites par le Statistics Bureau du gouvernement japonais.

6. Pour les détails, cf. Sugita, 2006 à paraître. Cette approche s'inscrit plus généralement dans les travaux anthropologiques sur le système de classification (cf. Douglas, 1986; Douglas et Hill, 1992). Pour la France on peut évoquer A. Desrosières (1988, 2000, 2001, 2003).

Encadré

Labour Force Survey (Rōdō ryoku chōsa)

L'équivalent de l'Enquête Emploi - Labour Force Survey (LFS ci-après) – a été introduite au Japon en 1946 sous la direction des Américains. La LFS a commencé véritablement en 1947 après un an d'essai. Elle est réalisée auprès d'environ 40000 ménages, soit environ 100000 personnes de 15 ans et plus. Cette enquête ainsi que la Special Survey of the LFS (voir ci-dessous), suit la convention du BIT, et porte sur la semaine de référence.

Cette enquête de taille restreinte est complétée par la Special Survey of the Labour Force Survey (SSLFS ci-après), conduite une fois par an à peu près sur un échantillon de même taille - éventuellement un peu plus faible. Cette enquête a été réalisée pour la première fois en 1949 en tant qu'enquête complémentaire à la LFS. Elle porte le nom de SSLFS à partir de 1962. Depuis 1999, elle est effectuée deux fois par an. A partir de 2002, elle est intégrée dans la LFS en tant que questionnaire spécial.

Employment Status Survey (Shūgyō kōzō kihon chōsa)

Cette enquête a démarré en 1956 au rythme d'une enquête tous les trois ans. A partir de 1982, elle s'est déroulée tous les cinq ans. Elle porte sur environ 430000 ménages, correspondant à peu près à 1100000 personnes de 15 ans et plus. A la différence des deux enquêtes précédentes, celle-ci n'adopte pas la convention du BIT, et est centrée sur l'état « habituel » de la situation professionnelle du répondant.

Les catégories d'emploi proposées par les trois enquêtes impliquent le « statut d'emploi » (*jyūgyō jō no chii*) et la « forme d'emploi » (*koyō keita*). Ces deux classifications sont fondées sur la déclaration du répondant, qui choisit parmi les réponses listées.

Dans la liste concernant le statut d'emploi, il existe trois catégories de salariés : *jōko* (salarié régulier), *rinji yatoi* (temporaire) et *hiyotoi* (journalier). Or, la catégorie *jōko* qui constitue le cœur des catégories d'emploi n'a pas de définition claire. Il n'y a aucune explication fournie dans le questionnaire ni dans le manuel d'aide pour remplir le questionnaire. De plus, même dans la terminologie (inconnue des répondants), la définition de *jōko* n'est pas constante, et pendant certaines périodes, c'est une définition par défaut, à travers les définitions retenues pour les autres catégories d'emploi.

En effet, la catégorie *jōko* est héritée du contexte historique, lorsque le *jōyō koyō*, l'emploi permanent, émergea au début du 20^e siècle en opposition à la catégorisation des travailleurs à mobilité très élevée d'une part, et des jeunes ouvrières dans le secteur de l'industrie légère de

l'autre⁷. Or, de nos jours, cette catégorie *jôko* peut comprendre en son sein des formes d'emploi atypique.

C'est le contexte historique qui peut mettre en évidence le caractère équivoque du statut du *jôko*. Effectivement, lors de démarrage de ces enquêtes, les formes d'emploi qualifiées d'atypiques aujourd'hui, notamment le *pâto*⁸ (temps partiel), l'*arubaito*⁹ et le *shokutaku*¹⁰ n'étaient pas encore développées. Le travail à temps partiel apparaît vers le milieu des années 50. La progression de cette forme d'emploi se situe dans les années 1970, mais surtout après 1985. Lors des premières périodes des enquêtes sur la force du travail examinées ici, le brouillage de la catégorie *jôko* du fait de l'intégration des autres catégories d'emploi émergentes ne s'est pas encore produit. Au début, dans les années 50 et sans doute dans la grande partie des années 60, les trois statuts de salariés, *jôko*, temporaire et journalier étaient probablement aptes à appréhender le salariat.

On a pallié à l'effritement de la catégorie *jôko* et à l'insuffisance du premier système de classification fondé sur le statut d'emploi par l'introduction dans les années 1980 du second système de classification sur la base de la forme d'emploi.

Dans le cas de l'ESS, la question concernant l' « appellation sur le lieu de travail » figurant dans le second système de classification est apparue en 1982. Les quatre réponses proposées sont : *seiki no shokuin/jyûgyôin* (salarié ordinaire ou salarié titulaire), *pâto/arubaito*, *shokutaku etc.*, *autres*. Les catégories dans ce dernier système sont issues des pratiques empiriques dont la sédimentation appuyée par la jurisprudence assurait, du moins pour une certaine période, la stabilisation des catégories d'emploi.

L'intégration de l'intérimaire en 1987 et du contractuel en 2002 marque l'entrée d'un langage juridique dans ce système de classification qui était jusqu'alors fondé uniquement sur la dénomination ordinaire, plus précisément sur la pratique langagière de l'entreprise.

L'histoire de la SSLFS est à peu près parallèle : Le terme *pâto taimu* apparaît en 1967 ; en 1981, parmi les réponses figurent pour la première fois *seiki jyûgyôin* ainsi que *arubaito*, marquant la formalisation concomitante de ces catégories. Quant à la question concernant l' « appellation sur le lieu de travail », elle entre dans le questionnaire SSLFS en 1983 lorsque figure pour la première fois *shokutaku*. L'intérimaire apparaît en 1999, et le contractuel est intégré en 2002.

7. Pour le processus historique, voir Gordon, Hazama, Hirata et Sugita, Sugita 2006 à paraître, et Thomann.

8. Le terme *pâto taimu* et son abréviation *pâto* sont des néologismes à partir de l'anglais « part time » (temps partiel).

9. Mot dérivé de l'allemand « arbeit », - travail.

10. Les personnes à qui on « confie » (*shokutaku*, traduit comme « entrusted » en anglais) le travail.

Si c'est une logique juridique qui donne de la cohérence aux deux formes les plus récentes d'emploi, l'intérimaire et le contractuel, quelle est la logique qui sous-tend les quatre autres formes ? Ces formes d'emploi plus anciennes, « ordinaire/titulaire », « temps partiel », « *arubaito* », « *shokutaku* », pour lesquels les questionnaires n'expliquent pratiquement rien, -ce qui laisse supposer une multiplicité de sens -, sont très fortement liées au genre et au cycle de vie (voir Tableau 2). Le temps partiel est lié aux femmes de plus de 35 ans, c'est-à-dire aux femmes qui reviennent sur le marché de l'emploi après avoir élevé leurs enfants. L'*arubaito* est le fait des jeunes, garçons et filles. En fait, il s'agit de « petit boulot ». Les *pâto* aussi bien que les *arubaito* sont payés à l'heure, et sont exclus des avantages sociaux accordés par l'entreprise. Le *shokutaku* est lié aux hommes âgés de plus de 55 ans, et surtout plus de 65 ans. Dans la pratique, il s'agit d'hommes qui restent travailler au sein de l'entreprise après avoir pris leur retraite en tant que salarié titulaire. Enfin la notion de « titulaire » est fortement liée aux hommes adultes.

Tableau 2: Répartition des emplois selon leur forme en 2001 (en %)

		Tous âges	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
Hommes	Directeurs	9	0	2	7	11	19	32
	Seiki no yakuin, jyūgyōin	78	64	90	89	83	62	26
	Emploi atypique	13	35	8	4	6	19	42
	Pâto	2	2	1	0	1	3	12
	Arubaito	5	29	3	1	1	3	8
	Intérimaire	0	1	0	0	0	0	1
	Contractuel et shokutaku	4	3	2	2	2	10	16
	Autres	1	1	1	1	1	3	5
	Total emploi + directeurs	100	100	100	100	100	100	100
Femmes	Directeurs	4	0	1	4	6	8	32
	Seiki no yakuin, jyūgyōin	51	57	66	47	43	39	25
	Emploi atypique	45	43	33	49	51	53	41
	Pâto	30	8	18	37	42	43	29
	Arubaito	7	27	6	4	2	3	3
	Intérimaire	2	1	3	2	1	0	0
	Contractuel et shokutaku	5	5	4	4	4	5	5
	Autres	2	1	2	2	1	2	5
	Total emploi + directeurs	100	100	100	100	100	100	98

Sources: Special Survey of the Labour Force Survey

C'est la construction sociale des formes d'emploi, intégrant les relations de genre, d'âge, le rôle de l'institution familiale et la division sexuelle du travail qui sous-tend la cohérence de ce système de classification. Le fait que le système de classification savant se base sur une pratique ordinaire au sein de l'entreprise donne une bonne indication sur la place de l'entreprise dans la société japonaise, à côté de l'Etat et d'autres institutions publiques : bien des éléments pris en charge par les pouvoirs publics en France sont, au Japon, dévolus à l'entreprise avec l'accord des partenaires sociaux. Le consensus social s'est longtemps appuyé sur ce que c'était l'entreprise qui

assurait la stabilité à long terme des revenus des ménages à travers le salaire du chef de famille travaillant en son sein¹¹. Ce consensus structure les catégories d'emploi en les mettant en relation avec les différents attributs sociologiques de l'individu, aussi bien du point de vue du genre que de la place du salarié dans le cycle de vie. Les formes d'emploi, « typique » et « atypique » par exemple, et leurs appellations expriment aussi bien la position de l'individu que la place de l'entreprise dans cette configuration.

4. Contours du chômage

Nous allons à présent nous intéresser à la question des contours du chômage dont le brouillage s'accroît sous l'impact des transformations du marché du travail¹². Il s'agit plus précisément de décrire du point de vue de genre et d'âge les populations qui se trouvent à la frontière entre le chômage et l'inactivité.

Pour cette description, nous allons utiliser de nouveau la LFS et l'ESS. Ainsi que mentionné plus haut, à l'inverse de la LFS, qui applique les critères du BIT, l'ESS n'utilise pas le concept de la période de référence et laisse à l'enquêté une marge d'estimation subjective de sa situation par le biais de la question « Travaillez-vous habituellement pour gagner un revenu? ». L'exploitation des résultats publiés de ces deux enquêtes permet de mieux caractériser les sous-populations à l'égard de leurs positions vis-à-vis du marché de l'emploi. Les données analysées sont celles de la LFS du troisième trimestre 2002 et celles de l'ESS de 2002¹³.

Tableau 3: Les actifs occupés

		H	F	Total	H/F Total			Hommes			Femmes		
					15-24	25-44	45-64	15-24	25-44	45-64	15-24	25-44	45-64
Population en âge de travailler (15 - 64 ans)	LFS	4303	4272	8575	1523	3496	3556	780	1765	1758	743	1731	1798
	ESS	4287	4268	8555	1515	3491	3549	774	1759	1754	741	1732	1795
Actifs occupés	LFS	3447	2427	5874	642	2688	2544	330	1623	1494	312	1065	1050
	ESS	3469	2496	5965	649	2738	2578	327	1632	1510	323	1105	1068
Taux d'occupation (%)	LFS	80,1	56,8	68,5	42,2	76,9	71,5	42,3	92,0	85,0	42,0	61,5	58,4
	ESS	80,9	58,5	69,7	42,9	78,4	72,6	42,2	92,8	86,1	43,6	63,8	59,5

Effectifs en dix milliers et taux d'occupation : occupés / (actifs occupés + chômeurs)

Champ : population 15-64 ans

11. Pour le processus historique de la mise en place de la forme du salaire dit « vital », voir Magota.

12. Pour les détails, voir « Chapitre 2. Codification and Measures. Changing Frontiers of Unemployment », Kase et Sugita éd., 2006. Pour les travaux sur la question du flou des contours du chômage en France, voir Cézard, Guillemot, Gonzales-Demichel et Nauze-Fichet.

13. Effectuée au 1er octobre 2002.

Nous avons construit des indicateurs suivants selon la distance du marché du travail dont nous présentons l'ensemble de résultats dans le Tableau 4.

- Deux indicateurs de chômage sur la base de l'enquête LFS selon les démarches effectuées de recherche d'emploi dans le mois révolu ou l'année révolu.
- L'indicateur d'« occupation précaire » construit à partir de l'ESS. Les « occupés précaires » ce sont des personnes qui travaillent habituellement mais qui exercent des emplois limités dans le temps ou faiblement protégés. Ils travaillent à leur compte ou comme aide familiale, ou ils exercent un emploi à temps partiel, un petit boulot (*arubaito*), un emploi en intérim, un contrat à durée déterminée (soit d'un an) ou une activité *shokutaku*¹⁴. Par ailleurs, ils souhaitent changer d'emploi parce qu'ils considèrent l'emploi actuel comme temporaire ou sans perspectives et sont à la recherche d'un autre emploi. Ces « occupés précaires » sont représentatifs d'un « chômage déguisé ».
- L'indicateur de « chômage découragé » au sens de l'ESS, regroupe des personnes qui ne travaillent pas habituellement et ne cherchent plus d'emploi. Elles sont en effet découragées par des recherches infructueuses ou en viennent à douter de la possibilité de trouver un emploi correspondant à leurs souhaits ou de leurs propres compétences ou qualifications. Elles souhaitent pourtant travailler, et se déclarent disponibles immédiatement.
- L'indicateur d'« inactif découragé » construit à partir des données de la LFS, concerne des personnes qui n'ont pas travaillé plus d'une heure pendant la semaine de référence et qui souhaitent travailler. Elles ne cherchent pas d'emploi parce qu'elles considèrent qu'« il n'y a pas d'emploi convenable ». Enfin, à la différence des chômeurs découragés, elles n'ont pas cherché d'emploi au cours de l'année révolue.
- L'indicateur « d'inactivité involontaire » construit à partir de la LFS comprend des personnes qui n'ont pas travaillé plus d'une heure pendant la semaine de référence et qui souhaitent travailler. Cependant elles n'effectuent pas de démarches de recherche d'emploi parce qu'elles sont momentanément malades ou parce que les tâches ménagères ou l'éducation des enfants les ont contraintes à se retirer du marché du travail. Enfin, elles n'ont pas cherché d'emploi au cours de l'année révolue.

14. Dans la plupart des cas, il s'agit de contrats à durée déterminée. Cette catégorie s'applique aux salariés âgés qui restent travailler au sein de l'entreprise bien que retraité de leur emploi régulier.

Tableau 4: La frontière entre le chômage et l'inactivité

		H	F	Total	HF			Hommes			Femmes			
					15-24	25-44	45-64	15-24	25-44	45-64	15-24	25-44	45-64	
					24	44	64	24	44	64	24	44	64	
Plus près du marché du travail →	LFS	Chômeurs à la recherche d'un emploi au cours du mois révolu	162	113	275	59	126	90	34	67	61	25	59	29
	LFS	Chômeurs à la recherche d'un emploi au cours de l'année révolu	212	138	350	70	157	123	41	86	85	29	71	38
	ESS	Occupés précaires	33	41	74	25	38	11	14	14	6	11	25	5
	ESS	Chômeurs découragés au sens ESS disponibilité immédiate	10	18	28	4	9	15	3	3	5	2	7	9
	LFS	Inactifs découragés	16	61	77	22	25	30	12	1	3	10	24	27
		Inactifs involontaires	11	134	145	8	112	25	1	4	6	7	108	19

Effectifs en dix milliers de personnes
Champ : population 15-64 ans

Tableau 4 montre que les hommes adultes sont les plus proches du marché du travail alors que les jeunes hommes manifestent des tendances communes à celles observées chez les jeunes femmes (sauf dans le cas de l'« inactivité involontaire »).

Ce sont les raisons familiales (tâches ménagères et éducation des enfants) qui introduisent la différence entre les deux sexes. Si les hommes de plus de 25 ans constituent « le noyau dur de chômeurs », les femmes de plus de 25 ans présentent les situations à l'égard du marché du travail les plus éclatées. Entre 25 et 44 ans elles sont nombreuses à se situer en proximité de « l'inactivité volontaire ». La plupart de ces femmes justifient leur absence de recherche d'emploi par des contraintes relevant de leur rôle au sein du ménage.

Ainsi, les frontières entre l'emploi, le chômage et l'inactivité reflètent l'intégration de l'institution familiale dans la construction sociale du marché du travail au Japon où le chef de famille masculin est le principal « breadwinner » tandis que l'épouse se retire du marché du travail pendant la période de l'éducation des enfants. Les hommes adultes se situent de façon plus tranchée dans des statuts proches de l'activité (chômage ou emploi), alors que les femmes adultes montrent une plus grande ambivalence : bien qu'« inactives » elles expriment le souhait de travailler, en se situant ainsi entre chômage et inactivité.

Notre lecture des indicateurs statistiques fait apparaître encore une fois la place importante occupée par l'institution familiale et la division sexuelle du travail. Quel est alors le vécu subjectif de la situation de chômage dans cet environnement social ?

5. Expériences du chômage

A présent, nous allons nous orienter vers les façons dont les personnes au chômage vivent cette expérience et réagissent à la privation d'emploi. Nous nous appuyons sur des résultats des recherches comparatives portant sur les trois régions métropolitaines, Tokyo, São Paulo et Paris¹⁵, qui contiennent à la fois les volets quantitatif et qualitatif.

5.1. Méthode d'entretiens et groupes cibles

Afin de mieux explorer les expériences subjectives du chômage, nous avons réalisé des enquêtes par entretiens approfondis avec comme objectif non pas de décrire à partir des catégories définies *a priori* par les chercheurs les parcours et situations des chômeurs, mais de renseigner ces parcours et situations à partir des catégories que des chômeurs utilisent eux-mêmes pour interpréter et donner du sens à ce qui leur arrive.

Les populations touchées par le chômage ne forment pas une catégorie sociale homogène. Selon les pays, les inégalités face au chômage sont diversement accusées. Cette caractéristique pose des difficultés pour la réalisation d'enquêtes par entretiens, car il est alors très difficile de prendre en compte cette diversité dans de petits échantillons. Pour limiter cette dispersion, nous avons centré notre enquête sur des catégories plus précises. Compte tenu de l'importance des variables de genre, d'âge et de catégorie professionnelle dans la sélectivité face au chômage et aux formes d'emploi comme dans les processus d'identification du chômage, nous avons privilégié ces critères pour délimiter quatre sous-populations cibles, définies autour de combinaisons de traits qui spécifient leur position dans les rapports sociaux de sexe, dans le cycle de vie, et dans la division du travail. Ces définitions ont été affinées et adaptées pour chacun des pays. Pour Tokyo, les quatre groupes cibles sont définis comme suit :

15. Kase et Sugita éd., 2006

Tableau 5: Quatre groupes cibles de la région métropolitaine de Tokyo

	Jeunes	Mères	Ouvriers	Cadres
Sexe	HF	F	H	HF
Âge	Jusqu'à 29 ans	Sans limites	40-59	Jusqu'à 59 ans
Scolarisation	tous niveaux			
Travail antérieur		Oui; ayant expérience d'avoir quitté cause enfants	Ouvrier	Petit encadrement à cadre moyen secteur tertiaire
Situation occupationnelle	Recherche de travail	Reprise d'activité ou chômeuse	Licencié Recherche de travail	Licencié Recherche de travail
Situation au ménage		Conjointe ou chef	Chef	
Présence d'enfant au ménage		Pas nécessairement		

Au Japon 112 entretiens ont été réalisés dont nous exploitons 44 pour cette analyse. Les chômeurs ont été contactés directement par les chercheurs au Bureau Public de la Sécurité d'Emploi¹⁶, et les entretiens ont eu lieu à l'intérieur de l'agence.

5.2. Protocoles d'exploitation

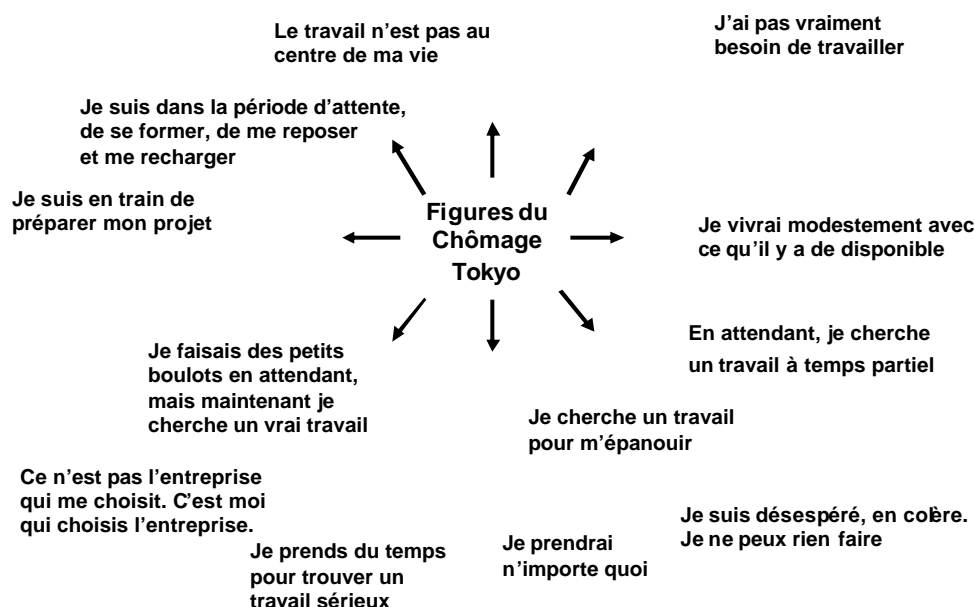
Pour la consigne de départ qui amorce l'entretien, nous avons opté pour un terme dont les significations sont plus lâches et larges, moins spécifiques et moins discriminantes que le terme « chômage ». Il s'agit du terme « travail », inscrit dans une formulation volontairement vague et ouverte : « j'aimerais que vous me parliez de votre situation actuelle, surtout au niveau du travail, comment vous la vivez ».

La première étape d'analyse consiste à travailler sur chacun des entretiens. Il s'agit d'identifier et lister les passages les plus significatifs des entretiens concernant les définitions de situation. Le traitement de chaque entretien permet d'identifier la logique du discours qui sous-tend le récit, c'est-à-dire sa structure de signification qui condense ce que l'interviewé a voulu dire.

16. Public Employment Security Office

L'étape suivante consiste ensuite à confronter ces résultats provisoires afin de dégager progressivement des attractions ou des ressemblances et des répulsions ou des différenciations à l'intérieur du corpus d'entretiens analysés. Ces opérations sont réalisées par des codages successifs: d'une part la comparaison des cas singuliers, d'autre part la mise en dialogue des catégories émergentes. Celles-ci doivent rendre compte des manières différenciées, et transversales à plusieurs entretiens, de mettre en mots la situation de chômage. Ainsi, dans chacun des pays nous avons identifié une dizaine de manières typiques d'interpréter l'expérience de chômage dont nous présentons ci-dessous les cas du Japon.

Figure 4: Interprétations de la situation de chômage. Tokyo



Habituellement, l'analyse aboutit à ce stade à la production d'une typologie, c'est-à-dire d'une réduction de la diversité des cas individuels à un petit nombre de points de vue typiques, organisés autour d'entretiens attracteurs. Cependant, plutôt que d'identifier et d'isoler des points fixes cristallisant un ensemble de significations, nous avons défini un double objectif. Il s'agit d'abord de montrer que ces catégories ne sont ni figées ni étanches, mais qu'elles sont prises dans des rapports de tensions, et sont marquées par des ambivalences. Il s'agit ensuite de dresser la cartographie de ces significations, en identifiant les dimensions qui organisent ces rapports, ce qui permet de situer chaque entretien dans un espace structuré qui épuise les différentes interprétations possibles de la condition de chômeur.

Ainsi, nous avons procédé à l'identification progressive des catégories émergentes qui visaient moins à rendre compte d'un sous-ensemble d'entretiens apparaissant comme proches qu'à expliciter les rapports de différenciation et d'opposition, entre plusieurs sous-ensembles. L'explicitation des proximités et distances permettait d'avancer dans le repérage et la nomination des catégories structurantes de la matrice en émergence. Dans cette perspective, ces catégories analytiques ne condensent plus des manières de dire le chômage, mais tracent la matrice qui organise les définitions de situation.

Quatre pôles ont donc été identifiés :

- La réalisation, la participation à, la création de ce que l'on peut appeler des activités sociales, et qui recouvrent des pratiques diverses (le chômage comme épreuve de débordement),
- Le poids de la privation d'emploi, qui devient envahissant et tend à effacer toute autre composante de la situation (le chômage comme épreuve vide),
- L'attraction vers un travail professionnel, correspondant à des statuts d'emploi et à des logiques d'accès variées (le chômage comme épreuve à surmonter),
- La projection vers des formes de retrait de l'activité, qui sont très hétérogènes, provisoires ou définitives, indemnisées ou non, accrochées ou non à des statuts sociaux reconnus (le chômage comme épreuve à éviter).

Nous avons alors établi que chaque pôle est aussi marqué par une ambivalence interne, que nous avons identifié progressivement.

- Les activités non professionnelles peuvent être investies comme des ressources préparant un repli progressif mettant à distance l'emploi, ou bien comme des moyens de construction et de réalisation d'un projet professionnel.
- La privation d'emploi peut se dégrader en un enfermement dans une résignation paralysante, ou bien se traduire par un investissement intense voire exclusif dans une recherche d'emploi envahissante.
- L'anticipation de l'accès à un emploi peut s'actualiser dans un projet personnel qui prolonge ou transforme des investissements individuels dans certaines activités, ou bien dans une stratégie rationalisée de prospection du marché du travail.
- Le retrait de l'activité qui peut être alimenté par l'investissement dans des occupations qui apparaissent progressivement comme une alternative supportable à l'emploi, ou être le prolongement d'un processus de découragement qui conduit à un renoncement en quelque sorte obligé.

Ces tensions ou ambivalences permettent de relier les différentes interprétations du chômage ainsi décrites, de manière à baliser un espace de significations dans lequel chacun des entretiens peut ensuite être positionné. C'est ce que nous avons fait dans le schéma qui présente la matrice des significations du chômage.

5.3. Cartographies des significations de chômage.

5.3.1. Distribution de Tokyo par rapport aux autres régions

La distribution des entretiens japonais est fortement déséquilibrée, puisque leur quasi-totalité se situe dans la moitié inférieure du schéma (Figure 5). Cela signifie que la force d'attraction de la privation d'emploi, qui correspond à une conception du chômage comme épreuve vide, distribue les entretiens sur l'ensemble du continuum qui va de la recherche d'emploi au découragement. Connaître le chômage au Japon, ce serait d'abord s'engager dans la recherche d'emploi, se mobiliser dans cette activité, être focalisé vers la quête d'un nouvel emploi. C'est dire que le couple chômage/emploi fonctionne comme un cadre référentiel qui borne les significations subjectives que les personnes concernées peuvent élaborer et exprimer. C'est la raison pour laquelle elles ne peuvent définir leur situation à partir de l'exercice d'activités, ni même d'ailleurs à partir de stratégies d'investissement dans des occupations alternatives au chômage.

Figure 5: Distribution des significations de chômage de trois régions comparées



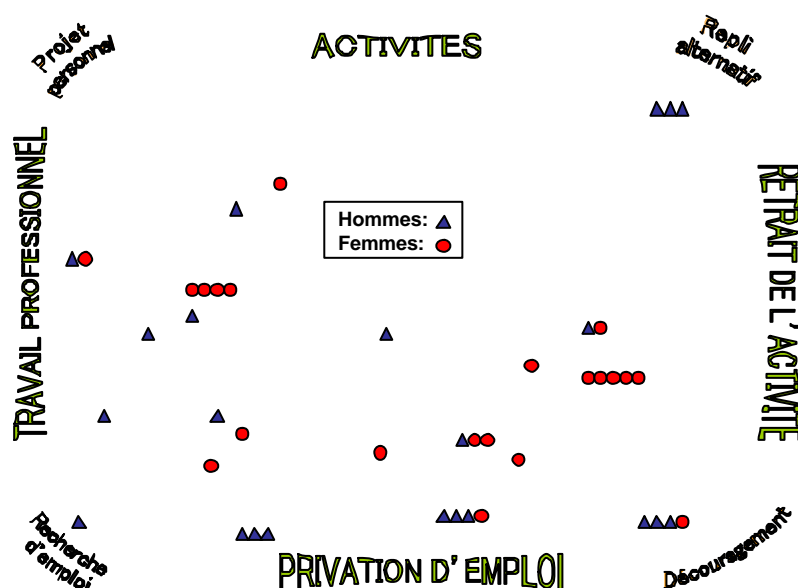
Ce contexte normatif est encore durci par la faiblesse de la prise en charge collective du chômage, ce qui contraint les individus à affronter le chômage de manière assez isolée, les

confronte à leur propre responsabilité dans la transformation de leur situation, en suscitant l'internalisation du poids du chômage. Nombre de facteurs participent à la construction de cette configuration : le caractère récent du chômage et sa faible prise en charge par l'Etat en relais des grandes entreprises qui régulaient en interne les excédents de main d'œuvre, la pauvreté des dispositifs publics d'amortissement et d'accompagnement de la privation d'emploi, la faiblesse du système d'indemnisation et des système de protection sociale. S'y ajoutent l'illégitimité des réseaux relationnels pour ceux qui n'ont pas d'emploi et leur faible efficacité relative dans la quête d'un emploi : la diffusion des offres d'emplois, notamment atypiques, privilégient les supports de presse au détriment des circulations réticulaires, les obligations et sujétions créées par le recours à de réseaux sociaux qui dévalorisent l'identité de celui qui est en position de demandeur, les déséquilibres de l'économie domestique provoqués par le chômage et la clôture de la famille sur la gestion de ses difficultés financières.

5.3.2. Distribution par genre

Dans ce contexte, quelle est la distribution de récits par genre? Le schéma par genre (Figure 6) montre deux zones principales pour les hommes. Premièrement, vers le bas, c'est-à-dire vers la privation d'emploi, étirée à la fois vers la recherche d'emploi et le découragement. La seconde se situe vers la gauche, c'est-à-dire vers le travail professionnel, relativement étendue verticalement, mais moins vers le projet personnel que vers la recherche d'emploi. On y trouve également la troisième zone vers le repli alternatif.

Figure 6: Distribution par genre. Tokyo



Quant aux femmes, deux zones y sont repérées : l'une vers le coin inférieur droit, entre la privation d'emploi et le retrait de l'activité. La seconde se trouve à la gauche, vers le travail professionnel, relativement étirée verticalement, tant vers le projet personnel que vers la recherche d'emploi. On ne voit aucune expression féminine qui s'approche à la zone masculine vers le repli alternatif.

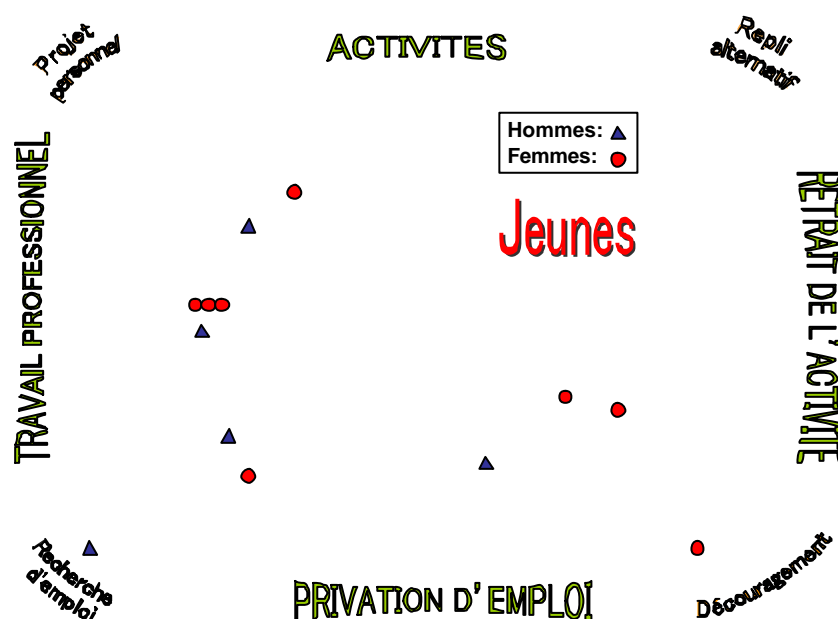
La distribution est relativement similaire entre les deux sexes concernant la zone à la gauche de la cartographie vers le travail professionnel. Ce qui différencie plus c'est la forte attraction des hommes vers la privation d'emploi, et la concentration des femmes dans la zone entre le retrait de l'activité et la privation d'emploi.

Nous allons voir les schémas selon les groupes cibles afin de savoir si ces zones repérées chez les hommes et les femmes correspondent aux sous-populations spécifiques.

5.3.3. Distribution par groupes cibles

Pour les jeunes, nous constatons que pour les deux sexes, la zone principale se situe vers la gauche, c'est-à-dire le travail professionnel, et étirée verticalement. Il existe une seconde zone pour les jeunes femmes dans le coin inférieur droit. Il s'agit de jeunes mères. Excepté ces cas, on voit la similarité de distribution entre les deux sexes.

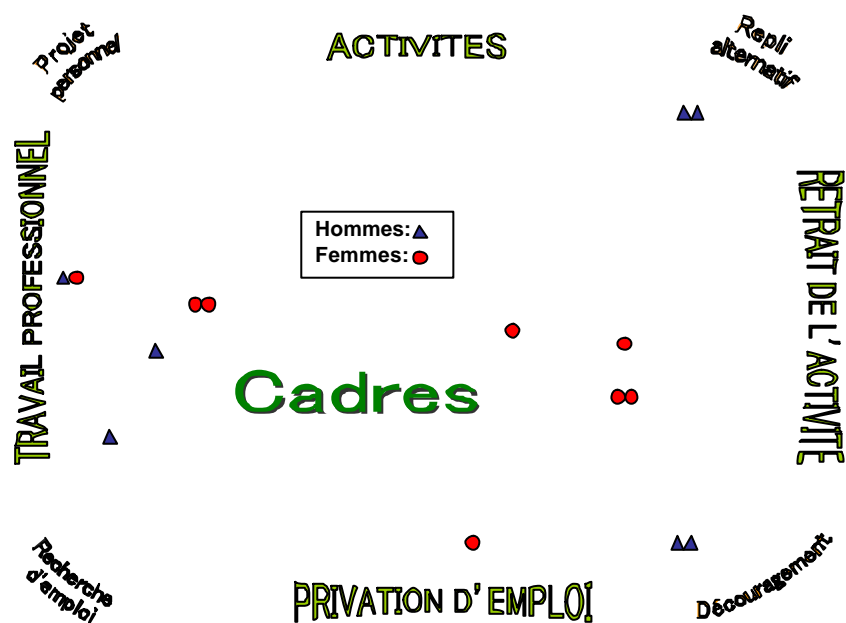
Figure 7: Jeunes. Tokyo



Ainsi la zone située à la gauche du schéma repérée chez les hommes et les femmes s'explique largement par l'occupation de cette espace par les jeunes. Par ailleurs, la zone principale chez les femmes, l'espace entre la privation d'emploi et le retrait d'activité, est habitée par les jeunes mères, ce qui suggère le lien de cette zone avec le statut de mère.

Concernant les cadres (Figure 8), les interprétations des hommes sont très éclatées, se trouvant dans le coin de découragement, celui du repli alternatif, et également vers le travail professionnel, alors que celles des femmes cadres se trouvent plutôt au milieu entre les activités et la privation d'emploi, étirées horizontalement à la fois vers le travail professionnel et le retrait de l'activité. Ainsi, comparées aux interprétations de leurs homologues masculins, elles montrent plus de distance par rapport au cadre référentiel du couple chômage/emploi qui borne les significations de chômage.

Figure 8: Cadres. Tokyo



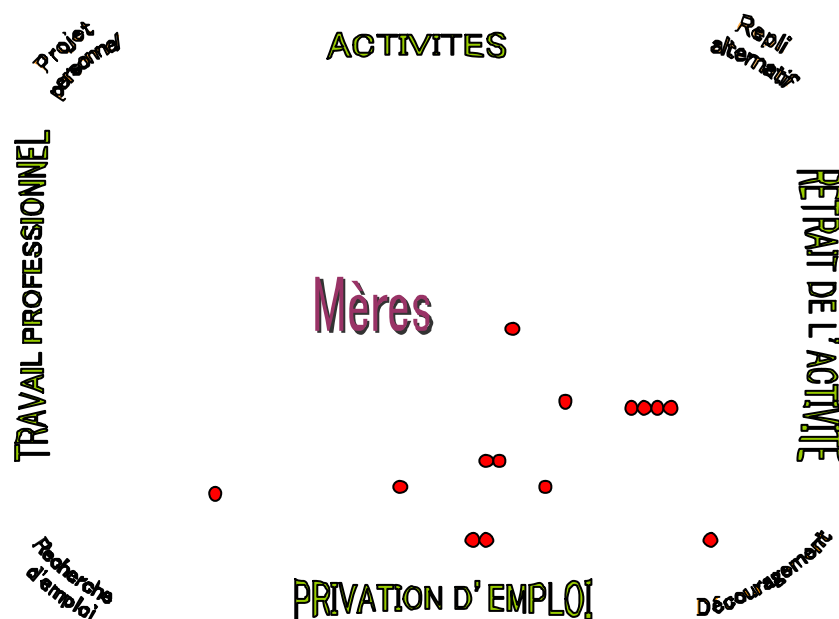
Encore une fois, la zone à gauche du schéma vers le travail professionnel occupée par les deux sexes que nous avons constaté dans la Figure 6 s'explique, en sus des jeunes, par des cadres. La zone tirée vers le découragement repérée chez les hommes dans la distribution par genre est occupée par des cadres également, et notamment par les cadres âgés. Ainsi, lorsqu'il y a deux statuts en concurrence, c'est l'âge qui l'emporte sur le statut occupationnel. De même, le coin inférieur droit, la zone principale pour les femmes, est habitée par trois cadres-mères. Les trois

femmes dont l'expression de chômage est tirée vers le travail professionnel sont deux célibataires, âgée et jeune, et une femme mariée sans enfant. Ceci suggère, encore une fois, l'attraction forte du statut de mère vers la zone inférieure droite.

Deux hommes cadres âgés occupent la zone du repli alternatif, une des trois zones repérées chez les hommes japonais. Il s'agit pour l'un des activités communautaires de voisinage qui sont traditionnellement en concurrence avec les activités salariales. On y reconnaît un des rares statuts légitimes alternatifs au chômage. Ces activités sont néanmoins provisoire, et c'est en fin de compte l'activité agricole entretenue en parallèle avec l'emploi salarié qui fournit le cadre de ce repli. Pour l'autre, il s'agit également de l'activité agricole. Effectivement, une partie non négligeable du salariat japonais conserve en parallèle l'activité agricole qui, dans la situation de la privation d'emploi, peut offrir un refuge légitime. Par contre, s'agissant des femmes, aucune n'a mentionné cette activité comme une ressource de repli alternatif. Chez les femmes c'est le statut de mère, ou la valeur de la famille, qui fournit la légitimité plutôt que celle du travail agricole.

La distribution des mères (Figure 9) est très déséquilibrée, occupant la zone entre la privation d'emploi et le retrait de l'activité. Ce sont elles les principales occupantes de cette zone d'interprétation de chômage par les femmes. La mère qui est exceptionnellement tirée vers la recherche d'emploi est divorcée, habitant seule, n'ayant aucune autres ressources financières. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, c'est le statut de mère qui l'emporte sur l'âge (jeunesse) ou la situation occupationnelle.

Figure 9: Mères. Tokyo



Cette distribution concentrée indique que l'expérience du chômage tend à avoir une tonalité spécifique dans le cas de femmes ayant des obligations domestiques, ou de femmes ayant l'expérience d'avoir quitté le marché pour élever les enfants. En effet, leurs discours sont marqués par un conflit très fort entre l'aspiration à l'activité et l'aspiration vers l'inactivité, et par les difficultés à concilier le désir d'un travail professionnel et le rappel du travail domestique et de la garde des enfants en bas âge ou du soin des personnes non-autonomes. Cette conciliation est difficile au point que la combinaison d'activité professionnelle et d'inactivité apparaît souvent comme la seule issue possible, à travers des emplois à temps partiel. Corrélativement, le rôle de femme, et de mère, au foyer, qui légitime un retrait au moins provisoire, et cela sur un mode tacite, est le seul alternative statutaire au chômage (et à l'emploi) qui pourrait être une ressource pour élaborer d'autres interprétations de situation.

Les ouvriers sont pour l'essentiel alignés sur la limite inférieure du schéma (Figure 10). Ce sont les ouvriers et les cadres âgés qui occupent cette zone principale de l'expression de chômage des hommes japonais. Leurs récits sont émaillés de tentatives de recherche d'emploi, présentées dans une tension déséquilibrée entre les efforts engagés pour réussir et les échecs accumulés. Ils mettent en scène des individus de plus en plus isolés, démunis, dépourvus de ressource efficace, dans l'épreuve de la recherche d'emploi. Ils marquent une intériorisation du modèle normatif du chômeur dominant au Japon, et font, plus ou moins rapidement, une place, variable, au découragement ou aux désillusions.

Figure 10: Ouvriers. Tokyo



L'intégration du rôle de « breadwinner » rend encore difficile cette expérience de chômage. Effectivement, dépendre du revenu de la conjointe est difficilement envisageable, voire inconcevable, même lorsqu'il existe une possibilité éventuelle. Il y a donc, comme le cas des cadres le suggérait précédemment une forte continuité entre accomplissement et non-accomplissement du programme de référence. On retrouve toutefois des exceptions correspondant à deux cas de figure : un repli alternatif associé à un âge élevé et l'exercice d'activité agricole, une proximité avec l'emploi entretenue par une forte volonté de se former malgré un âge avancé.

6. Conclusion

Les expériences biographiques ne sont pas réductibles à des modèles culturels, mais doivent être interprétées dans une tension entre des contextes normatifs et institutionnels résultant des histoires nationales (statuts sociaux, politiques publiques, fonctionnement du marché du travail) et des logiques subjectives associées aux caractéristiques sociales (sexe, âge, et classe) des personnes concernées.

Au Japon, une série de changements sont en cours au niveau macro-social : alors que depuis deux décennies le gouvernement japonais maintenait la politique favorisant la promotion de l'emploi à temps partiel des femmes en leur confiant les services auprès de personnes au sein du ménage, des différentes mesures sont dans les agendas pour atténuer ces effets. Par exemple, on voit s'appliquer la modification sur l'abattement de l'impôt sur le revenu du foyer fiscal selon le revenu de la conjointe travaillant à temps partiel. L'introduction en 2000 du régime d'assurance de soin à long terme vise pour la première fois la socialisation de soin des personnes dépendantes. Les mouvements vers l'individualisation et la dé-familialisation des services auprès de personnes semblent désormais engagés. Ces modifications macro-sociales provoqueront des reconfigurations du chômage, mais non pas d'une manière simple de cause et effet. Car, ainsi que nous avons essayé de mettre en évidence, les cohérences qui émergent de l'analyse du chômage comme une chaîne d'interdépendances entre des acteurs institutionnels et des acteurs individuels sont à la fois structurées et dynamiques, précisément parce qu'elles sont traversées et travaillées par une tension permanente entre des phénomènes structurels eux-mêmes soumis à des changements macro-sociaux et des phénomènes subjectifs eux-mêmes soumis à des changements micro-sociaux.

Références bibliographiques

CÉZARD M., 1986. Le halo du chômage. *Economie et statistique* 193-194.

DESROSIÈRES A., 2000, "L'histoire de la statistique comme genre : styles d'écriture et usages sociaux", *Genèses*, 39.

_____, 2001, "Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative", *Genèses*, 43.

_____, 2003, "Comment fabriquer un espace de commune mesure ? Harmonisation des statistiques et réalisme de leurs usages", in : M. Lallement et J. Spurk (éds), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Editions.

_____ et L.THEVENOT, 1988, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte.

DOUGLAS M., 1986, *How institutions think*, New York, Syracuse University Press, 2004, (traduction française) *Ainsi pensent les institutions*, Editions Usher, 1989 et *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte.

_____, D. HILL éd., 1992, *How classification works*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

GONZALES-DEMICHEL C. et E. NAUZE-FICHET, 2003, « Les contours de la population active, aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Economie et statistique*, n°362.

GORDON A., 1976, *The evolution of labour relations in Japan. Heavy Industry, 1853-1955*, Council of East Asian Studies, Harvard University, Cambridge & London, 1988.

HAZAMA H., 1976, « Formation of An Industrial Work Force: Historical Changes in the Life Style of Industrial Workers », in: Hugh Patrick (ed.), *Japanese Industrialization and Its Social Consequences*, Berkeley, University of California Press.

_____, *Nihon rômu kanri kenkyû*, Ochanomizu shobô, Tokyo, 1978.

HIRATA H., SUGITA K., 1988, "Politique paternaliste et division sexuelle du travail: le cas de l'industrie japonaise", *Le Mouvement Social*, n°144

GUILLEMOT D., 1996, «La population active : une catégorie difficile à cerner » *Economie et statistique*, n°300.

KASE K. et K. SUGITA, éd., 2006, *The Unemployed and Unemployment in an International Perspective: Comparative Studies of Japan, France and Brazil*, ISS Research Series, Institut des Sciences Sociales, Université de Tokyo, Tokyo.

http://halshs.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/12/70/PDF/ISS_Unemployment.pdf

MAGOTA R., 1978, *Nenkô chingin no shûen*, Nikkei shinsho, Tokyo.

NOHARA H., 1999. L'analyse sociétale des rapports entre les activités féminine et masculine. Comparaison France-Japon. *Revue Française de Sociologie* XL-3.

SUGITA K., 2005, «Emprego atipico e desemprego na sociedade japonesa », *Desemprego : Trajetórias, biografias e mobilização*, Editora Senac, São Paulo, pp.221-269

SUGITA K., à paraître, 2006, « Sur les catégories d'emploi dans la société japonaise », *Travail et Emploi*

THOMANN B, 2005, « Les conditions historiques de la naissance et de la reproduction de l'emploi à vie comme archétype de l'emploi masculin au Japon », *Le Mouvement Social*, n°210.